

**COMMISSION SCOLAIRE DES DÉCOUVREURS  
CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE MARIE-ROLLET**

Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement  
tenue le 14 décembre 2016 à 16 h 15  
au local D-103

PRÉSENTS : M<sup>me</sup> Nadia Boudreault  
M. Jean-Philippe Caron  
M<sup>me</sup> Vicky Garneau  
M<sup>me</sup> Marie-Josée Hébert  
M<sup>me</sup> Linda Hinse  
M. Michel Legendre  
M. François Vaillancourt

ABSENTS : M<sup>me</sup> Sharon Beaulieu-Lavoie  
M<sup>me</sup> Marie-Pier Cotton  
M<sup>me</sup> Sheila Ribeiro Melnik  
M<sup>me</sup> Sonia Ruel

SECRÉTAIRE : M<sup>me</sup> Karine Jobin

---

### **1. Ouverture de la réunion**

Le quorum est constaté à 16 h 35.

Monsieur Caron souhaite la bienvenue à tous les membres et les informe que Madame Sonia Ruel ainsi que Madame Sheila Ribeiro Melnik se retirent du Conseil d'établissement. Une relance sera faite auprès des enseignants et des élèves afin d'accueillir de nouveaux membres.

### **2. Adoption de l'ordre du jour**

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption et suivi au procès-verbal du 5 octobre 2016
4. Information de la direction
5. Dossiers en consultation :
  - 5.1 Liste des écoles et des centres en opération et leur aire de desserte 2016-2017
  - 5.2 Cadre d'organisation des services éducatifs 2016-2017
  - 5.3 Critères d'inscription 2016-2017
  - 5.4 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2016-2019

6. Budget révisé 16-17
7. Analyse de situation et refonte du plan de réussite
8. Autre sujet
9. Questions des membres
10. Prochaine rencontre
11. Levée de l'assemblée

**C.E. 14-12-16-01**

**Au point 3, il faut séparer le suivi de l'adoption du procès-verbal. Il faut également remplacer les dates des dossiers en consultation 2016-2017 par 2017-2018 et 2016-2019 par 2017-2020. De plus, nous ajoutons, au point 9, Budget du C.E. L'ordre du jour est dûment adopté à l'unanimité.**

**3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 5 octobre 2016**

**C.E. 14-12-16-02**

**Le procès-verbal de la réunion du 5 octobre 2016 est dûment adopté à l'unanimité.**

**4. Suivi au procès-verbal de la réunion du 5 octobre 2016**

Au point 7.2.3., Sonia Ruel se désiste du Conseil d'établissement.. Jean-Philippe se propose d'assurer le poste de trésorier afin de faciliter le transfert du dossier.

Au point 8, *Calendrier des rencontres*, dû à une erreur lors de la convocation des membres à cette séance, Jean-Philippe confirme aux membres qu'il faut se fier aux dates convenues et confirmées lors de la dernière rencontre par la résolution numéro CE. 05-10-16-08.

**C.E. 14-12-16-03**

**Monsieur Jean-Philippe Caron est élu à l'unanimité à titre de Trésorier, avec vérification annuelle par les membres du Conseil d'établissement.**

**5. Information de la direction**

Au niveau de la réorganisation des technologies, le Centre a vécu un automne assez chargé. Cependant, nous remarquons que depuis un mois, nous avons repris le dessus au niveau des demandes.

Concernant les admissions, nous constatons une légère augmentation des inscriptions par rapport à nos prévisions, sans toutefois dépasser le nombre atteint l'an passé à pareille date.

Dans le programme Soutien informatique, les classes sont au maximum de leur capacité. Nous avons dû engager un nouvel enseignant, Gabriel Genois, programmeur, en plus de rapatrier un enseignant qui était en « prêt de services » dans une autre commission scolaire.

En Impression numérique, nous avons une augmentation considérable des inscriptions. Nous affichons présentement le programme comme étant complet pour les trois prochaines rentrées. Linda Hinse a passé quelques heures dans le département afin d'aider les enseignants à structurer le programme, considérant le nombre important et inhabituel d'élèves présents en classe simultanément.

En Imprimerie, le dernier élève terminera sa formation cette semaine, soit le 16 décembre.

Pour terminer, nous sommes actuellement en mesure de contrôler les dépassements d'heures dans tous les programmes individualisés concernés par le projet GATE.

## **6. Dossiers en consultation**

### **6.1 Liste des écoles et des centres en opération et leur aire de desserte 2017-2018**

#### **C.E. 14-12-16-04**

**CONSIDÉRANT qu'il est du pouvoir du Conseil d'établissement de se prononcer sur la *Liste des écoles et des centres en opération et leur aire de desserte 2017-2018*;**

**CONSIDÉRANT la consultation faite auprès des membres du Conseil d'établissement;**

**Le Conseil d'établissement du Centre de formation professionnelle Marie-Rollet se déclare en accord avec le projet déposé pour valoir comme ci récité au long aux présentes.**

### **6.2 Cadre d'organisation des services éducatifs 2017-2018**

#### **C.E. 14-12-16-05**

**CONSIDÉRANT qu'il est du pouvoir du Conseil d'établissement de se prononcer sur le *Cadre d'organisation des services éducatifs 2017-2018*;**

**CONSIDÉRANT la consultation faite auprès des membres du Conseil d'établissement;**

**Le Conseil d'établissement du Centre de formation professionnelle Marie-Rollet se déclare en accord avec le projet déposé pour valoir comme ci réité au long aux présentes.**

### **6.3 Critères d'inscription 2017-2018**

#### **C.E. 14-12-16-06**

**CONSIDÉRANT qu'il est du pouvoir du Conseil d'établissement de se prononcer sur les *Critères d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire pour l'année 2017-2018;***

**CONSIDÉRANT la consultation faite auprès des membres du Conseil d'établissement;**

**Le Conseil d'établissement du Centre de formation professionnelle Marie-Rollet se déclare en accord avec le projet déposé pour valoir comme ci réité au long aux présentes.**

### **6.4 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2017-2020**

#### **C.E. 14-12-16-07**

**CONSIDÉRANT qu'il est du pouvoir du Conseil d'établissement de se prononcer sur le *Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2017-2020;***

**CONSIDÉRANT la consultation faite auprès des membres du Conseil d'établissement;**

**Le Conseil d'établissement du Centre de formation professionnelle Marie-Rollet se déclare en accord avec le projet déposé pour valoir comme ci réité au long aux présentes.**

## **7. Budget révisé 16-17**

Nous sommes présentement en surplus au niveau des ressources matérielles et du soutien à l'enseignement tandis que les ressources complémentaires accusent un léger déficit. Cependant, ces deux catégories étant complémentaires se balancent. Dans la catégorie *Autre revenus- étudiants étrangers*, nous avons prévu 165 000 \$ de revenus et, en date d'aujourd'hui, 331 000 \$ ont été perçus. On anticipe autour de 410 000 \$ les revenus provenant des étudiants étrangers cette année. Il est aussi important de reconnaître que les revenus apportés par ces derniers offrent une souplesse budgétaire comparativement aux élèves dont le revenu provient du Ministère de l'Éducation. On doit toutefois rapporter à l'année

suivante une partie du revenu engendré, car certaines formations offertes s'étalent sur deux années.

## **8. Analyse de situation et refonte du plan de réussite**

Le gouvernement est sur le point d'adopter un projet de loi de l'Instruction publique. Dans ce prochain projet de loi, il n'est plus question de *Plan de réussite* mais plutôt un *Plan d'engagement pour la réussite éducative* (PERE). Le plan de réussite se poursuit donc encore pour l'instant. L'analyse de la situation pourrait cependant être amorcée. Le conseil d'établissement pourrait mandater la direction pour le faire pour ensuite présenter le tout au Conseil d'établissement. Normand Lacasse, ancien directeur du Centre avait déjà débuté un exercice dans ce genre qui pourrait servir afin de faire l'analyse en question.

### **CE 14-12-16-08**

**Il est proposé par Linda Hinse résolu à l'unanimité de mandater la direction de procéder à l'analyse de la situation et d'en rendre compte au conseil d'établissement.**

## **9. Budget du C.E**

Monsieur Caron présente le budget du conseil d'établissement aux membres. Ces derniers remettent en question l'importance d'imprimer le *Bilan de la direction* sur du papier glacé, relié et en couleurs. Puisqu'il en coûte 175 \$ pour l'impression de ce dernier, il serait préférable d'imprimer en noir et blanc les copies remises aux membres du C.E. mais de conserver l'impression reliée et en couleur des copies offertes à la Direction générale de la Commission scolaire et/ou à des fins publicitaires. Concernant la catégorie « Buffets », bien que ce soit un peu plus coûteux, le C.E. continuera de faire l'achat de boîtes à lunch chez l'ABC du Lunch lors des séances du Conseil puisque les membres apprécient cette formule. Dans un autre ordre d'idée, le conseil d'établissement ainsi que le Centre lui-même acceptent de remettre un montant de 200 \$ pour la confection de paniers de Noël qui seront remis à certains élèves ciblés. Le Centre fera achat de carte cadeaux d'épicerie au terme la collecte de fonds et de denrées qui se déroule du 9 au 21 décembre.

### **CE 14-12-16-09**

**Le budget du conseil d'établissement 2016-2017 est dûment adopté à l'unanimité.**

## **10. Autres sujets**

Aucun autre sujet.

### **11. Question des membres**

Nadia Boudreault s'informe auprès de Monsieur Caron à savoir si elle devrait faire de la publicité au niveau des élèves afin de recruter des nouveaux membres pour le Conseil d'établissement. La réponse est oui.

### **12. Prochaine rencontre**

Le mercredi 22 février 2017.

### **13. Levée de l'assemblée**

La levée de l'assemblée est dûment approuvée à l'unanimité. Il est 17 h 49.

**Marie-Josée Hébert**  
**Présidente**

**Karine Jobin**  
**Secrétaire**